

Garches & vous! la lettre

www.garches.fr vendredi 17 juin 2022 - n° 30



Pour la Fête de la Musique, la Ville donne le "La" avec les musiciens Garchois



➤ À l'occasion de la **Fête de la Musique**, la Ville vous invite de **18h à 22h dans le Parc de la Mairie** pour découvrir les musiciens et artistes garchois sélectionnés pour vous faire danser toute la soirée sur leurs meilleurs morceaux. Pour les plus gourmands, un foodtruck proposera une restauration salée et sucrée : burgers, salades, boissons... Des tables et chaises seront installées dans le parc pour vous installer.

+ **POUR EN SAVOIR PLUS**
www.garches.fr



➤ La Ville s'associe à l'association de **La Fresque du Climat** pour permettre aux Garchois d'appréhender la complexité du changement climatique. **Un premier atelier est organisé le 25 juin de 9h à 12h en mairie** pour prendre conscience du sujet et de son propre rôle. **Atelier gratuit, sur inscription** en scannant le QR code ci-dessus.



➤ Le rendez-vous est donné, les jeunes sportifs garchois sont prêts ! **Dimanche 19 juin, de 10h à 12h**, ils seront plus d'une centaine d'écoliers, du CP à la 5^{ème}, à s'élancer sur le stade Léo Lagrange pour la **nouvelle édition du Cross des Jeunes**. Avant ou après avoir voté pour les élections législatives, venez encourager et soutenir ces petits coureurs, accompagnés de leurs familles, dans un esprit convivial.



En bref...

➤ **Jazz à Garches**

Le 2 juillet prochain, le Jazz s'invite à Garches pour un rendez-vous inédit. Au programme : concerts, animations et food-truck sur les trois sites emblématiques de la Ville, la place Saint-Louis, le Domaine des Quatre Vents et le Centre Culturel, de 10h30 à 21h30. Découvrez le détail du programme sur www.garches.fr



➤ **Clap de fin pour le concours photo**

Le concours photo organisé par la Ville sur le thème du printemps a inspiré les Garchois. Les six lauréats sélectionnés par Madame le Maire et l'équipe municipale seront prochainement exposés dans les vitrines du souterrain menant aux écoles Pasteur.



Agenda

➤ 18 juin



DEVOIR DE MÉMOIRE

La Ville commémorera le 82^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à 10h, devant la stèle, Place de la Gare.

➤ 19 juin



SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Pour faire entendre votre voix, n'oubliez pas d'aller voter. Si vous êtes absent, faites une demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr



➤ 25 juin



CAFÉ CHOUQUETTES

Retrouvez votre Maire et l'équipe municipale sur la place Saint-Louis dès 10h pour évoquer les sujets d'actualité et les projets qui vous tiennent à cœur.